



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

=====

**SECRÉTARIAT PERMANENT DU
CONSEIL NATIONAL POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

=====

**PROJET DE GESTION INTEGREE ET
DURABLE DU PAYSAGE DE L'AIRE
PROTEGEE DU COMPLEXE PO-
NAZINGA-SISSILI (PONASI)**

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous vaincrons

Projet d'application et de vulgarisation des bonnes pratiques de gestion durable des terres sur des sites pilotes mis en place dans les neuf communes (Sapouy, Biéha, Pô, Guiaro, Doulougou, Toécé, Nobéré, Zabré Zoaga) de la zone d'intervention du Projet PONASI

Avril 2025

1. CONTEXTE

Au Burkina Faso, nombreux sont les ménages qui tirent leur subsistance de l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des ressources naturelles. Malheureusement, sous l'effet conjugué du changement climatique et des actions anthropiques, le capital terre pour la production Agricole ainsi que les ressources naturelles subissent une dégradation inquiétante. Le besoin croissant des populations en terres cultivables et autres produits naturels pour leur survie a conduit ces dernières années à une forte pression sur les ressources naturelles et un empiètement des forêts classées et des espaces de conservation. Fort de ce constat et conscient que le défi lié à la gestion durable des ressources naturelles pour la préservation des espaces de conservation ne pourrait être relevé qu'en passant par l'utilisation des bonnes pratiques de gestion durable des terres. Le projet PONASI, en collaboration avec les structures déconcentrées du MARAH, entend mettre en place des sites pilotes pour promouvoir l'application des bonnes pratiques de gestion durable des terres et contribuer à la mise en marche d'une Agriculture Intelligente face au climat dans ces zones d'intervention.

2. OBJECTIFS

L'objectif principal est de relever les défis liés à la gestion durable des ressources naturelles du complexe PONASI face à l'avancée du front agricole et à la dégradation des terres.

De façon spécifique, il vise à :

- ⇒ mettre en place des sites pilotes pour promouvoir l'application des bonnes pratiques de gestion durable des terres ;
- ⇒ faciliter et accompagner l'adoption de ces bonnes pratiques par les producteurs pour maintenir la qualité des productions, améliorer la fertilité et la productivité des sols agricoles et limiter la pression liée aux besoins d'extension des superficies cultivées.

Pour l'atteinte des résultats attendus, un certain nombre d'activités coordonnées sera planifié et mis en place par les services déconcentrés de l'Agriculture des zones impliquées et appuyées par le projet PONASI.

3. ACTIVITES

Activité 1 : Identification de quinze sites pilotes dans les neuf communes d'intervention.

Après une mission d'échanges entre le projet PONASI et les services techniques déconcentrés de l'agriculture, les sites pilotes sont conformément au tableau ci-après.

Région	Province	Commune	Sites initiaux	Sites retenus	Raison du changement
Centre Sud	Nahouri	Guiaro	Saro	Saro	
			Guiaro	Guiaro	
			Bétaré	Bétaré	
		Pô	Mamtiongo	Mamtiongo	
			Kapori	Kapori	
	Zoundwéogo	Nobéré	Kougrissincé	Téwaka	Le village de Kougrissincé est difficilement accessible en saison pluvieuse. En plus le village Téwaka, riverain du

Région	Province	Commune	Sites initiaux	Sites retenus	Raison du changement
	Bazèga	Toécé	Youngoudri	Youngoudri	PNKT, est la zone où la zone tampon est fortement empiétée.
		Doulougou	Toeбанaga	Toeбанaga	
			Néboun	Néboun	
			Bori	Bori	
Centre Ouest	Sissili	Biéha			
			Boala	Yelbouga,	Boala est un village qui souffre de problème de mobilisation des populations. Il est sous le contrôle d'une seule personne influente qui s'accapare ou contrecarre les actions en faveur du village. Pour plus de succès dans la réussite des activités du site pilote, la Direction Provinciale de l'Agriculture de la Sissili a suggéré le changement de site.
	Ziro	Sapouy	Tiaré	Poun	L'accessible du village de Tiaré en saison des pluies est très difficile, parfois impossible. Le site devant servir de Champs-Ecole-Paysan aux autres villages, la Direction Provinciale de l'Agriculture du Ziro a choisi Poun qui plus accessible et où la mobilisation communautaire est facile
			Baouiga	Baouiga	
	Boulgou	Zabré	Mangagou	Mangagou	
Centre Est		Zoaga	Zerboko	Zoaga Centre	Dans le village de zerboko, la mobilisation communautaire est difficile due aux activités aurifères. Les femmes se joignent difficilement aux hommes pour la conduite des activités. Zoaga Centre est facilement accessible et concentre plus d'acteurs intervenant près du corridor 2 et où la mobilisation communautaire est plus aisée.

Ainsi après cette phase d'identification, le Projet PONASI accompagnera la mise en place de chaque site pilote

Activité 2 : Organisation de séances de sensibilisation et d'échanges sur l'impact du changement climatique sur la production agricole et la nécessité de se pencher sur une Agriculture Intelligente face au climat en relation avec les objectifs du projet PONASI.

Cette activité devrait mobiliser par site pilote au moins trente (30) personnes dont quinze (15) hommes et quinze (15) femmes des différentes organisations paysannes œuvrant dans le domaine de la GDT. Les séances d'animation se tiendront sur chacun des quinze (15) sites et seront aînées par les Chefs de Services Départementaux de l'Agriculture assisté d'un agent. Elles dureront une journée par site.

Activité 3 : Mobilisation et transport de moellons pour la réalisation de cordons pierreux. Pour la mobilisation des moellons, chaque promoteur de site pilote devrait disposer d'une charrette, de deux brouettes, de trois pics et de trois paires de gants. Le transport des moellons du lieu de mobilisation jusqu'au champs sera effectué par un prestataire. Trois voyages de camions remplis de moellons sont nécessaires pour aménager un hectare.

N°	Désignation	Nombre de sites	Quantité
1	Pelles	15	60
2	Brouettes	15	30
3	Pic-à-glace	15	15
4	Marteaux 5 kg	15	15
5	Burins plats	15	15
6	Tenailles	15	15

Le transport des moellons du lieu d'assemblage jusqu'au champs sera effectué par un prestataire. Pour les Champs-Ecole-Paysan, il sera aménagé un hectare par site pilote.

Dimensions des cordons pierreux en fonction de la pente

(Cf Rapport de l'étude pilote d'évaluation de l'impact des recherches en gestion des ressources naturelles (GRN) en zone sahélienne de l'Afrique de l'Ouest : Dr François LOMPO et Dr Souleymane OUEDRAOGO)

Sur pente faible (= 3%)	Sur pente forte (> 3%)
-------------------------	------------------------

- Hauteur : 0,2 m - Largeur : 0,2 m - Espacement : 50 m - Norme : 200 ml/ha	- Hauteur : 0,3 à 0,4 m - Largeur : 0,5 m - Espacement : 25 m selon la pente - Norme : 400 ml/ha
--	---

Activité 4 : Matérialisation des courbes de niveau et construction des cordons pierreux et des diguettes en terres. Ces aménagements antiérosifs réduiront la vitesse de l'eau et minimisera les risques d'érosion hydrique tout en permettant une bonne infiltration de l'eau dans le sol. Pour la matérialisation des courbes de niveau et la construction des cordons pierreux, les membres de l'OP promoteur seront appuyés par deux agents du service de l'Agriculture.

La main d'œuvre des promoteurs constitue leur contribution et les agents sont prises en charges dans le cadre général de suivi appui conseil.

Activité 5 : Réalisation des labours : Le labour s'effectuera dans le sens perpendiculaire à la pente pour réduire l'entraînement des particules du sol par l'eau de ruissèlement. Le labour se fera par les bœufs de trait ou par un tracteur.

Activité 6 : Végétalisation des cordons pierreux et des digues en terre : les cordons pierreux seront végétalisés par une herbacée (*Andropogon gayanus*) et des arbustes utiles à valeur monétaire (*Moringa oleifera*, *Vitex doniana*, etc). 30 pieds de vitex et 60 pieds de moringa seront plantés par Hectare. Le système racinaire important de l'andropogon et quelques pieds de vitex utilisés pour renforcer les cordons pierreux et les digues contribueront à réduire le ruissèlement et l'érosion hydrique du sol. Le moringa et le vitex en plus de servir pour des haies pourvoiront des légumes, des feuilles utilisées pour des mets locaux très appréciés dans la localité. l'Andropogon sera utilisé pour l'alimentation des animaux. Un kilogramme de semence d'andropogon sera nécessaire pour végétaliser les cordons pierreux.

Activité 7 : Formation sur la production d'intrants biologiques (engrais liquides et pesticides) : Pour réduire l'utilisation en pesticides chimiques et des engrais de synthèse, les promoteurs seront formés en production d'engrais liquides, bio fertilisants et en pesticides biologiques. L'utilisation de ces intrants permettra d'améliorer les revenus de la production et limiter les risques de pollution des sols, des eaux terrestres et souterraines ainsi et les risques d'intoxication des producteurs. Les formations se tiendront aux chefs-lieux des communes et seront aminsés par les agents de services départementaux. Elles se tiendra en deux phases (théorique et pratique). Les participants seront au nombre de cinq par site pilote.

Activité 8 : Production et utilisation de matière organique (compost) : La plupart des sols du Burkina ont une teneur en matière organique inférieure à 1%. La production et l'utilisation du compost permettra de d'augmenter la teneur en matière organique des sols agricoles et améliorera leurs propriétés

physiques, chimiques et biologiques. Pour garantir une disponibilité en matière organique pour les promoteurs, quatre fosses de 2 m de long, 1,5 m de large et 0,5 m de profondeur seront construites pour la production de compost. Ces fosses seront remplies à la sortie de la campagne humide après les récoltes. Pour cette campagne humide, de la matière organique sera apportée de l'extérieure à raison de 2,5 Tonnes/Hectare.

Les producteurs seront formés en techniques de production du compost : cette formation permettra de renforcer la capacité des promoteurs en techniques de production du compost de bonne qualité. Les formations se dérouleront par commune et animées par les agents d'encadrement dans les communes au profit des promoteurs. Le compostage en tas devrait être envisagé pour réduire la charge de travail des producteurs. Pour la première année (2025), un apport en fumure organique non produit par les producteurs eux même est indispensable.

Activité 9 : La couverture du sol : elle contribuera à la protection de la surface du sol contre les impacts destructeurs des gouttes d'eaux des pluies, réduira le ruissèlement et l'érosion hydrique et éolienne du sol et augmentera la disponibilité en matière organique. Pour promouvoir cette pratique, sur 1 hectare, les promoteurs emblaveront 0,5 ha en légumineuse (niébé, arachide et / ou en soja) et l'autre moitié en production céréalière (maïs). Un champs école sera mis en place sur chaque site. Il vise à promouvoir la couverture du sol et l'utilisation de la fertilisation organo- minérale au détriment de la fertilisation chimique unique pour la production céréalière dans la zone. Une parcelle témoin sera emblavée selon la pratique paysanne pour servir de comparatif avec les bonnes pratiques de gestion durable des terres. Le coût de cette partie est inclus dans la supervision et l'achat des intrants.

Activité 10 : Promotion de l'utilisation du four familial multifonctionnel, de la production et de l'utilisation du biochar : ce four qui utilise les résidus de cultures très peu valorisés (rafle de maïs, balle de riz et autres substrats organiques) permettra la cuisson des aliments tout en réduisant l'utilisation du bois. Il produira du biochar qui sera utilisé dans le processus de compostage. Le co-compost (compost enrichi au biochar) incorporé dans le sol améliorera la fertilité des sols et contribuera à la séquestration du carbone du sol.

Activité 11 : Le système de riziculture intensive (SRI) pour les femmes et les jeunes : des bas-fonds d'une superficie minimale de 5 ha seront aménagés pour le système de riziculture intensive (SRI) pour les jeunes et les femmes. Ce qui contribuera à augmenter la production du riz et améliorer les sources de revenus pour cette couche parfois défavorisée. Les dotations en fertilisants et en semences seront nécessaires.

Activité 12 : Appui-conseil et suivi des activités sur les sites pilotes : les agents d'agriculture seront sollicités pour accompagner et suivre les activités de mise en place des paquets technologiques sur les sites choisis. Trois sorties sont prévues par agent sur chaque site pilote.

Activité 13 : Réalisation de visite commentée : des visites commentées seront organisées pour constater et vulgariser les bonnes pratiques sur les cultures.

Au regard du budget 2025, les besoins en Intrants pour la gestion durable des terres de l'année en cours est résumé dans le tableau ci-dessous.

Besoins	Unités	Quantité
Semences de maïs Massongo	Kg	300
Semences de Sorgho	Kg	50
Semences de Niébé	Kg	100
Burkina Phosphate	Kg	400
Fumure organique	Kg	15000
NPK	Kg	1000
Urée	Kg	500
Cordes (100m)	Mètre	15
Ruban métrique (50m)	Nombre	15
Sacs de 25kg /50kg	Nombre	150
Pulvérisateur (18l)	Nombre	30
Brouettes blindé 60l	Nombre	30
Pelles	Nombre	30
Pic à glace	Nombre	15
Marteaux 5 kg	Nombre	15
Burins plats	Nombre	15